



Foire aux questions

Pôle scolaire de Tagnon

Est-ce que le pôle scolaire va ouvrir pour la rentrée ?

Oui, la rentrée s'effectuera bien le lundi 04 septembre 2023.

Qui est la directrice du Pôle scolaire de Tagnon ?

La directrice du Pôle scolaire de Tagnon est Madame PIERRON Isabelle.

Quelle sera l'organisation pédagogique pour l'année scolaire prochaine ?

Les niveaux de classe sont les suivants : 2 PS-MS ; 1 GS ; 1 CP ; 1 CP-CE1 ; 1 CE1-CE2 ; 1 CE2-CM1 ; 1 CM1 ; 1CM2, soit un total de 9 classes pour un effectif global estimé à 213 enfants au 23 juin 2023.

Est-ce qu'une classe de niveau TPS est prévue pour l'année prochaine ?

Non, il n'y aura pas de niveau de TPS au Pôle scolaire de Tagnon.

Quels sont les horaires d'école ?

Matin : 8h35 – 12h00 / Après-Midi : 13h35 – 16h30.

Combien de classes sont prévues dans le nouveau pôle scolaire ?

Il y aura 4 classes maternelles et 6 élémentaires, soit un total de 10 salles de classe.

Quels sont les différents trajets pour le transport scolaire ?

3 trajets sont prévus :

PERTHES-TAGNON

ST LOUP-TAGNON

AVANCON-TAGNON

Il y aura 1 accompagnateur présent dans chaque bus.

Quelle est l'organisation du service périscolaire ?

4 animateurs sont prévus le matin et le soir (dont 1 pour l'accueil aux devoirs, du lundi au jeudi) et 8 animateurs sont prévus pendant le temps du midi.



Foire aux questions

Pôle scolaire de Tagnon

Quels sont les horaires du périscolaire ?

Matin : 7h00 – 8h35 / Pause méridienne : 12h00 – 13h35 / Soir : 16h30 – 18h30.

Quels sont les espaces que pourront utiliser les enfants qui fréquentent le service périscolaire ?

Les espaces utilisés sont : la salle périscolaire, la BCD, la salle de motricité, la cour extérieure, le gymnase, le terrain de football et le city-stade.

Où s'effectue l'accueil du périscolaire ?

Au même endroit que le scolaire, à l'entrée du Pôle. Les parents doivent presser le bouton du visiophone pour que les animateurs/enseignants les accueillent ou ouvrent la porte afin qu'ils puissent entrer (sous réserve du plan Vigipirate).

Quelle est l'organisation de la restauration scolaire ?

Il est prévu deux services : le premier de 12h00 à 12h40 et le deuxième de 12h40 à 13h20. Les enfants seront encadrés dans la salle de restauration et dans les espaces périscolaires. Pour les enfants de maternelle, ils seront servis à table.

Est-ce qu'un accueil du mercredi est prévu dans le Pôle scolaire de Tagnon ?

Non, pour le moment aucun accueil du mercredi n'est prévu.

Quels seront les activités sur le temps du midi ?

Des activités sur la vie « écologique » de l'école : entretien du potager afin que celui-ci serve de support pédagogique sur l'année scolaire.

Des activités sur la vie « politique » de l'école : des représentants d'élèves seront élus sur les temps périscolaire et sur la pause méridienne. Le conseil jeune et les représentants périscolaires participeront aux décisions dans la gestion des règles de vie en collectivité, des conflits, des activités et des différents projets.

Des activités sur la vie « personnelle » visant à développer leur ouverture d'esprit et leur connaissance : les enfants découvriront de nouvelles activités sportives et culturelles. Ils seront également sensibilisés aux discriminations et au handicap.

Est-ce que le transport est prévu sur le temps du midi ?

Non, il n'y a pas de transport de prévu sur le temps du midi.



Foire aux questions

Pôle scolaire de Tagnon

Qui confectionne et réchauffe les repas ?

Les repas sont confectionnés par le prestataire API Restauration en Cuisine centrale sur Saint-Germainmont.

Les repas arrivent en liaison froide et seront réchauffés par 2 agents de restauration.

Comment joindre les équipes du périscolaire ?

Il sera possible de joindre le directeur périscolaire, Monsieur LÉCOT Maxence, par téléphone au 06 86 20 84 70 et par mail à l'adresse suivante : enfancejeunesse.tagnon@cc-paysrethelois.fr.

Où se stationner à l'école ?

Il sera possible de vous stationner sur les places de parking en face du COSEC de Tagnon.

Comment se passe l'arrivée des bus ?

Les bus déposeront les enfants devant l'entrée de l'école. Les accompagnatrices de bus s'occuperont de faire descendre les enfants du bus et de les amener dans l'école. Ensuite, les enfants seront remis à l'équipe enseignante.

Pourquoi avoir fait le choix du mobilier innovant ?

Le mobilier innovant a pour objectif d'être un support aux nouvelles approches pédagogiques. La forme et la flexibilité de celui-ci permettront différentes compositions (en ligne, en ronde, ...) et formeront des groupes cohérents pour s'adapter à la pédagogie mise en place par l'enseignante.

Y a-t-il un moyen d'accès pour les poussettes ?

Les normes d'accessibilités handicapés dans le nouveau pôle scolaire permettront aux personnes handicapées de circuler avec la plus grande autonomie possible et d'accéder aux locaux. De ce fait, l'accès aux poussettes sera possible.

Comment est sécurisé le site ?

Le site est entièrement fermé par des clôtures. Son seul moyen d'accès pour le public sera l'entrée du pôle scolaire. Un visiophone sera présent pour pouvoir signaler votre présence à la directrice de l'école et à l'équipe périscolaire. Concernant les secours, deux accès sont prévus.



Foire aux questions

Pôle scolaire de Tagnon

Comment la cour est-elle conçue ?

La cour sera composée d'une partie « maternelle » et d'une autre « élémentaire ». Toutes deux seront séparées par un jardin pédagogique. La Communauté de communes du Pays rethémois cherche à aménager ses cours d'écoles autour de la fonctionnalité des espaces tout en les végétalisant. Cet aménagement a pour objectif que chaque enfant puisse y trouver sa place.

Comment accéder à l'école en voiture ?

Vous pouvez accéder au pôle scolaire en prenant la rue de la 2E Di et en tournant à gauche dans la rue de Nanteuil.

Il sera également possible d'accéder à l'école par la rue des Tilleuls.

Qui entretient les espaces verts ?

Les espaces verts sont entretenus par le Centre Technique Maintenance Entretien de la Communauté de communes du Pays rethémois.